

## Début des travaux de remise en état de la piste de la Rivière des Galets

Ce mercredi matin, M. le Maire de La Possession, Erick Fontaine, s'est rendu sur le chantier de la piste de la Rivière des Galets, en présence de M. Domenjod, 1er adjoint, de M. Libelle, élu délégué à Mafate, ainsi que des transporteurs, afin de constater le démarrage des travaux de remise en état de cet axe stratégique pour le territoire.

Longue de **10 kilomètres**, la piste de la Rivière des Galets relie le lieu-dit *Rivière des Galets* à *Deux-Bras*. Située sur le Domaine Public Fluvial, elle constitue une **voie d'accès essentielle au cirque de Mafate** et joue un rôle majeur dans la continuité des déplacements des habitants, des services publics, des secours ainsi que des professionnels intervenant sur le secteur.

À la suite des dégradations provoquées par la saison cyclonique 2026, la Ville a engagé des travaux visant à permettre une **réouverture rapide et sécurisée** de cette voie d'intérêt général.

Le chantier a démarré le **14 avril 2026** pour une durée prévisionnelle d'environ **trois semaines**. La réception des travaux est prévue le **30 avril 2026**, avec une **réouverture envisagée au 1er mai 2026**, sous réserve des conditions météorologiques et des contraintes techniques éventuelles.

Le montant de cette opération s'élève à **90 000 euros**. Les travaux sont réalisés par l'entreprise **SBTPC** dans le cadre d'un marché accord-cadre à bons de commande.

Au-delà de la remise en état de la piste, cette opération répond à plusieurs objectifs prioritaires :

- assurer la sécurité des usagers ;
- garantir la continuité des accès ;
- maintenir les activités économiques et professionnelles ;
- préserver un axe structurant à l'entrée de Mafate.

La Ville de La Possession rappelle l'importance de cet axe pour les Mafatais, afin de **maintenir le lien avec les habitants et de ne pas les laisser sans solution de déplacement et d'approvisionnement**.

Cette opération bénéficie du soutien de plusieurs partenaires publics : la Ville de La Possession, la Ville de Saint-Paul, le Département de La Réunion, la Région Réunion et le Territoire de l'Ouest.